

Réponse à l'évaluation effectuée par le Cercle Sussex

Au ministre de l'Industrie,
Gouvernement du Canada

Nous sommes heureux de vous faire parvenir le rapport de l'évaluation indépendante de la Fondation Pierre Elliott Trudeau effectuée par le Cercle Sussex, rapport qui a été déposé auprès du conseil d'administration de la Fondation en avril 2013.

La Fondation Pierre Elliott Trudeau a été créée en 2001 par la famille et les amis de Pierre Trudeau. En 2002, le gouvernement du Canada lui accordait un fonds de dotation de 125 millions de dollars pour le développement d'un programme d'études supérieures de calibre international en sciences humaines et sociales.

Chaque année, la Fondation soumet son rendement financier à une vérification indépendante rigoureuse. Par ailleurs, elle veille à la mise en œuvre du plan d'affaires annuel, à la mise en place et à l'efficacité des contrôles financiers et des mesures de reddition de compte, à la réalisation d'objectifs clairement définis et au respect des plus hautes normes pour la documentation, pour les processus et pour la transparence.

En vertu des conditions liées à l'Entente de financement, la Fondation doit commander une évaluation externe à tous les cinq ans. Cette évaluation remplit une fonction éminemment stratégique : elle permet d'assurer la pertinence de la raison-d'être de la Fondation, d'évaluer et de mesurer les succès accomplis et de formuler des recommandations permettant des ajustements ou des améliorations pour l'atteinte des objectifs définis. De telles évaluations ont eu lieu en 2005 et en 2009. Les résultats de ces évaluations, ainsi que les réponses de la Fondation, ont été transmis au gouvernement du Canada. En 2012, le conseil d'administration de la Fondation a retenu les services du Cercle Sussex pour effectuer une évaluation complète des programmes de la Fondation, évaluation dont les résultats ont été présentés au conseil d'administration lors de sa réunion d'avril 2013.

Veillez trouver, ci-joint, le rapport du Cercle Sussex daté du 28 juin 2013 ainsi que la réponse de la Fondation aux recommandations formulées par l'équipe d'évaluateurs. Cette réponse a fait l'objet de discussions lors de la réunion du conseil d'administration de la Fondation, le 21 novembre 2013.

Le tout, respectueusement soumis.

Tim Brodhead
Président par intérim

John McCall MacBain
Président du conseil d'administration

Montréal, le 10^e jour de décembre 2013

Réponse à l'évaluation effectuée par le Cercle Sussex

Recommandation 1

« La Fondation occupe une place unique au sein de la communauté de recherche en sciences humaines et sociales. Bien que le contexte dans lequel se déroulent les programmes de la Fondation se soit transformé depuis 2001, nous recommandons que les quatre programmes poursuivent leur cours. »

Réponse: Nous nous réjouissons de savoir que la quasi unanimité des personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation indépendante estiment que la Fondation occupe une place unique et représente un avantage réel pour le Canada, et nous sommes heureux de constater que les évaluateurs partagent ce point de vue. Depuis la création de la Fondation en 2001, le gouvernement fédéral a souligné le rôle de la recherche pour le développement d'une économie nationale dynamique, novatrice et concurrentielle et a investi d'importantes ressources pour créer un milieu de recherche de calibre international au Canada.

Pendant sa première décennie d'existence, la Fondation a appuyé quelque 157 boursiers (dont près d'une centaine ont obtenu leur doctorat à ce jour), 50 lauréats et 90 mentors. Le nombre de candidatures à ces prix hautement convoités continue d'augmenter et d'attirer des candidats de haut niveau : pour chacune des dernières années, il y a eu environ 250 candidatures aux 15 bourses doctorales (14 en 2013), 100 candidatures aux 4 prix Trudeau et 200 propositions pour les 10 mandats de mentorat.

La Fondation incite vivement les bénéficiaires de ses programmes à diffuser les résultats de leurs recherches grâce au financement des déplacements pour participer à des colloques et des événements publics, grâce à la publication des *Cahiers de la Fondation Trudeau*, grâce à la dynamique des réseaux des mentors et grâce aux activités du programme d'interaction publique.

Recommandation 2

« Le conseil et le président doivent continuer à surveiller attentivement le type d'activités qui sont durables à moyen et long terme, en tenant compte des revenus escomptés pour les investissements de la Fondation et grâce aux collectes de fonds; ils doivent aussi évaluer quel degré de programmation est adéquat pour atteindre la mission de la Fondation et pour en accroître le profil. Le maintien d'un programme actif, crédible et visible devrait être une priorité pour le conseil d'administration et pour la gestion de la Fondation. »

Réponse: L'Entente de financement entre la Fondation et le gouvernement fédéral oblige la Fondation à préserver son capital; le financement des activités doit provenir des intérêts obtenus par le fonds de dotation. L'Entente restreint les investissements à des placements à faible risque, tels que les obligations d'épargne du gouvernement ou l'équivalent. Depuis 2008, les taux d'intérêt sont extrêmement bas, limitant les revenus de la Fondation à un point tel qu'elle se voit obligée de choisir entre un ralentissement des activités des programmes ou des ponctions à même le capital.

Face à cette situation, le conseil d'administration de la Fondation, sous le leadership de son président, doit maintenant planifier une campagne de financement. La Fondation est consciente

Réponse à l'évaluation effectuée par le Cercle Sussex

que la collecte de fonds privés est un milieu hautement concurrentiel mais elle estime que cela est essentiel pour soutenir ses activités, conformément aux conditions prescrites par l'article 4.01 de l'Entente de financement (« Le financement de cette fondation devra provenir à perpétuité du fonds, et seul le revenu produit à partir du fonds de dotation sera utilisé pour les objectifs visés par la Fondation »).

En plus de chercher du financement privé, la Fondation entreprend des mesures pour tirer parti de ses partenariats avec des institutions canadiennes de même que des relations qu'elle entretient avec le Collège Goodenough de Londres ainsi que le Centre Jacques Cartier et l'Institut des sciences de l'homme, tous deux en France, afin d'accroître le profil international de la Fondation et d'offrir l'occasion aux boursiers, aux mentors et aux lauréats d'interagir avec leurs collègues et d'autres réseaux à l'étranger.

Recommandation 3

« Tout en sachant que l'objectif du mentorat est d'élargir les horizons des boursiers, la Fondation devrait entreprendre des démarches, très tôt au début du mandat, pour faire comprendre aux mentors et aux boursiers les objectifs du programme de mentorat; elle devrait, par ailleurs, traiter les mentors comme une ressources partagée pour toute la communauté Trudeau. »

Réponse: Le programme de mentorat est un des volets uniques de la Fondation. Il est hautement valorisé par les boursiers dans ce sens qu'il élargit leurs horizons et leur permet d'entretenir des liens directs avec d'éminents Canadiens et Canadiennes provenant de la fonction publique, du monde des affaires, des milieux professionnels, du monde des arts et de la culture ou des organisations à but non lucratif. Avec les années, la Fondation s'est affinée dans la sélection, l'orientation et le jumelage des mentors avec les boursiers. La retraite mentors-boursiers, organisée chaque année en février, offre l'occasion d'une première rencontre entre les mentors et les boursiers. Cette retraite permet de clarifier les attentes mutuelles et de procéder à l'organisation d'un plan d'interaction continue. Une autre rencontre réunit les mentors actuels et nouvellement nommés pour discuter en détail des façons d'appuyer et d'aider les boursiers, sur la base de l'expérience acquise. La Fondation indique clairement que le rôle des mentors n'est pas d'agir comme une source additionnelle d'orientation dans le cadre des études universitaires, mais bien de faire appel à la vaste étendue de leur expérience, de leurs réseaux et de leurs conseils pour présenter aux boursiers le milieu de la pratique, le monde concret des défis et le savoir acquis de personnes qui accomplissent des grandes choses dans la société canadienne. C'est pour cette raison, également, que la Fondation déploie délibérément des efforts pour choisir une diversité de mentors, notamment d'éminentes personnalités de la fonction publique, du milieu des affaires, du monde des arts et des organisations communautaires. À partir de 2014, la Fondation organisera une séance parallèle pour les boursiers seulement. Pendant cette séance, les boursiers Trudeau qui ont déjà travaillé avec un mentor Trudeau offriront des conseils aux nouveaux boursiers sur la façon de tirer le maximum d'avantages de la relation de mentorat. Au cours des deux séances mentionnées ci-dessus, la gestion de la Fondation insistera pour qu'on considère les mentors comme une ressource partagée par toute la communauté de la Fondation Trudeau, pas uniquement comme une ressource personnelle pour les boursiers auxquels ils sont jumelés.

Réponse à l'évaluation effectuée par le Cercle Sussex

Recommandation 4

« Dans le cadre du processus de sélection pour le prix Trudeau, la Fondation devrait inviter les récipiendaires éventuels à indiquer de quelles façons ils entendent utiliser le prix. L'objectif devrait être de permettre au jury de s'assurer que l'investissement de l'argent du prix Trudeau générera la production de nouveaux travaux, accroîtra l'apprentissage intergénérationnel et appuiera la mission globale de la Fondation. »

Réponse: Le conseil et le personnel de la Fondation souhaitent toujours obtenir des recommandations afin d'améliorer la qualité des programmes et d'accroître les activités de communication externe. En 2012, le conseil a constitué un comité pour étudier les façons de renforcer le programme des prix Trudeau, notamment. Le comité a formulé plusieurs recommandations en ce sens. Conformément à ces recommandations, les candidats au prix Trudeau devront dorénavant présenter, dans leur dossier, un projet qui se déroulera pendant leur mandat et qui sollicitera la participation des boursiers, des mentors et des autres lauréats. Cette nouvelle exigence entre en vigueur pour le concours actuel, qui mènera à la nomination par le conseil de quatre nouveaux lauréats, en 2014. Ce changement permet d'assurer que le prix ne soit pas attribué d'une façon qui peut sembler « inopinée » et que les récipiendaires soient conscients qu'en acceptant le prix, ils s'engagent à participer aux activités de la communauté de la Fondation Trudeau. Avant d'arrêter son choix sur la liste des finalistes présentée au conseil d'administration, le comité de sélection devra donc tenir compte, parmi les critères de sélection, des projets proposés dans les dossiers de candidatures.

Recommandation 5

« Dans le but d'augmenter sa portée et son impact, la Fondation devrait envisager d'accroître ses investissements dans le programme d'interaction publique afin d'élargir la diversité de Canadiens et de Canadiennes exposés à la communauté Trudeau et à son travail. »

Réponse: Le taux extrêmement bas du revenu des actifs de la Fondation dans le contexte financier actuel rend difficile l'accroissement des activités de communication externe dans le cadre du programme d'interaction publique. Cependant, cela demeure une priorité pour la Fondation, qui souhaite constamment assurer la présence d'un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes aux présentations faites par les boursiers et les lauréats Trudeau, en fonction des moyens disponibles. Au cours des dernières années, les lauréats Trudeau ont donné d'importantes conférences publiques dans des universités, de Charlottetown à Victoria. Les liens avec l'Europe visent l'accroissement de la portée internationale de la Fondation, en favorisant l'intégration des boursiers dans des réseaux internationaux et en faisant mieux connaître les capacités de recherche du Canada.

Par ailleurs, la Fondation a procédé à la refonte de son site Web afin de le rendre plus utile aux usagers. Elle fait aussi un usage accru des médias sociaux pour diffuser les résultats de recherche et renforcer ses réseaux. Il s'agit d'activités relativement rentables pour rejoindre un plus grand nombre de Canadiens.

Réponse à l'évaluation effectuée par le Cercle Sussex

Recommandation 6

« Afin de réduire le risque opérationnel lié à la présence d'une petite équipe de personnel, un financement supplémentaire devrait être attribué au renforcement des capacités administratives, dans la mesure où les ressources le permettent. Il faudrait tenir compte des possibilités que présente l'utilisation des technologies de l'information pour alléger la charge du personnel et lui permettre de se consacrer à d'autres tâches associées aux programmes. »

Réponse: Le conseil a confié à la gestion de la Fondation le mandat d'étudier des façons de recourir aux nouvelles technologies pour simplifier les processus de sélection des boursiers, des mentors et des lauréats. Elle a pris des mesures pour évaluer les technologies de l'information qui pourraient le mieux convenir aux besoins de la Fondation. Le personnel peu nombreux, consacré aux programmes et à l'administration, représente une certaine vulnérabilité, particulièrement si des personnes clés devaient quitter leurs fonctions en raison de maladie ou autre, mais la situation financière actuelle ne permet pas d'envisager l'embauche d'employés additionnels.

Recommandation 7

« Le conseil d'administration a effectué un excellent travail de gestion au cours des dix dernières années. Il y a un sentiment général à l'effet qu'il est temps de renouveler le conseil avec des membres qui y apporteraient des points de vue différents et de nouvelles expériences. Cela est particulièrement important dans la mesure où la Fondation souhaite atteindre plus de Canadiens et de Canadiennes avec ses programmes et désire susciter l'intérêt de nouveaux contributeurs pour le financement. En dialogue avec le président, le conseil d'administration devrait, dans l'élaboration de son plan de relève, tenir compte de ses grandes priorités et des orientations pour les dix prochaines années. »

Réponse: La stabilité et la vaste expérience du conseil d'administration en place ont toujours permis de fournir un excellent service à la Fondation. Alors que les mandats des administrateurs actuels viendront à leur terme (douze des quatorze mandats des administrateurs réguliers prennent fin en 2013), le comité des nominations tente activement de conserver l'équilibre entre l'expérience en place et de nouvelles nominations qui répondent à la portée nationale de la Fondation ainsi qu'au besoin d'une diversité de points de vue et d'expertises.